



COMPTE-RENDU POUR AFFICHAGE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Affichage le 7 juillet 2015

JEUDI 2 JUILLET 2015 20 h 30

L'an deux mil quinze, le deux juillet à vingt heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune de CHÉMERÉ LE ROI, légalement convoqués le 25 juin 2015, conformément aux articles L.2121-10 et L2122-8 se sont réunis à la mairie sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc LANDELLE, Maire de CHEMERE LE ROI.

Étaient présents M. Mmes les conseillers municipaux :

LANDELLE Jean-Luc, BESNIER Evelyne, CARIOU Philippe, GUILLOIS Véronique, MASSA Georges, LEVEAU Andrée, MONNIER Christelle, ANNE Nathalie

Était absent excusé : GASNIER Jean-Louis, KHÛNE Agnès, BARADU Philippe

Secrétaire de séance : ANNE Nathalie

Membres convoqués : 11- Membres présents : 8 - Membres votants : 8

Monsieur le Maire rappelle le procès-verbal en date du 2 juin 2015.

Les membres du Conseil municipal présents à la dite séance approuvent le procès-verbal à l'unanimité.

Voici l'ordre du jour :

1. Tarifs « cantine scolaire » pour la rentrée scolaire 2015-2016
2. Devis de nettoyage du clocher et mise en sécurité de la petite cloche
3. Résultat de la consultation périodique pour les contrôles périodiques
4. Voirie – entretien chemins de randonnée
5. Admissions en non-valeur et effacements de dettes
6. Questions diverses

DÉLIBÉRATION 2015-07-02-1

TARIFS CANTINE SCOLAIRE POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2015

Le Conseil municipal décide d'appliquer les tarifs du tableau ci-dessous à compter du 1^{ER} septembre 2015 :

Prix du repas ENFANT à la rentrée scolaire 2015-2016	3.08 €
Prix du repas ADULTE à la rentrée scolaire 2015-2016	5.61 €
Prix du repas SERVI à domicile à la rentrée scolaire 2015-2016	6.00 €

DÉLIBÉRATION 2015-07-02-2

DEVIS DE NETTOYAGE DU CLOCHER ET MISE EN SECURITE DE LA PETITE CLOCHE DE L'EGLISE

Le Conseil municipal délibère et décide

- de donner son accord pour la mise en sécurité de la petite cloche à savoir 1 704 € TTC.
- d'ouvrir les crédits nécessaires en investissement pour réaliser ces travaux

DÉLIBÉRATION 2015-07-02-3

DECISION MODIFICATIVE N°2/2015- BUDGET COMMUNE

Le Conseil municipal décide d'apporter les modifications suivantes au budget primitif 2015 compte tenu de la délibération N°201507022 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		RECETTES	DÉPENSES
CHAPITRE/ARTICLE	Libellé		
TOTAL GENERAL BP 2015		394 076.85 €	394 076.85 €
SECTION D'INVESTISSEMENT			
CHAPITRE/ARTICLE	Libellé	RECETTES	DÉPENSES
21318	Immobilisation Horloge de l'église		1 500.00 €
2111	Immobilisations corporelles		-1 500.00 €
Total DM2/2015		0	0 €
TOTAL GENERAL BP 2015		276 146.76 €	212 273.19 €
TOTAL GENERAL BP2015+DM2		276 146.76 €	212 273.19 €

RESULTAT DE LA CONSULTATION POUR LES CONTRÔLES PÉRIODIQUES

M. Le Maire informe le Conseil municipal de sa décision pour le bureau qui effectuera les contrôles périodiques compte-tenu de l'analyse de la consultation : SOCIETE APAVE.

DÉLIBÉRATION 2015-07-02-4

ADMISSIONS EN NON VALEUR

Le conseil municipal, après délibération décide d'accepter les admissions en non-valeur détaillées ci-dessous pour un montant total de 2 152.11 € TTC sur le sur le budget COMMUNAL 2015.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2015 pour les admissions en non-valeur.

ANNÉE	Dettes ASSAINISSEMENT
2007-2014 Liste N°925000531	327.44 €
2008 Liste N°1212320231	1 824.67 €

JOURNÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À CHÉMERÉ LE ROI

Véronique GUILLOIS présente une proposition d'affiche validée par la commission « vie association-associations-culture ».

Le Conseil municipal délibère et valide cette proposition.

La conception de cette affiche sera prise en charge par la commune de CHÉMERÉ LE ROI pour un coût de 350 € TTC.

POINT SUR LES COMMUNES NOUVELLES

M. Le Maire fait le point sur le projet de « communes nouvelles ». Chaque conseiller municipal présent s'exprime sur cette possibilité de regroupement en commune nouvelle avec les communes de BALLEE, EPINEUX LE SEGUIN et PREAUX.

Une réunion des Maires et Adjointes de ces quatre collectivités est prévue à CHÉMERÉ LE ROI, le vendredi 10 juillet 2015.

SÉANCE DU 2 juillet 2015

Délibérations prises du N°2015-07-02-1 au N°2015-07-02-4

RÉFÉRENCE DÉLIBÉRATION	OBJET DE LA DÉLIBÉRATION
N° 2015-07-02-1	Tarifs cantine scolaire pour la rentrée de septembre 2015
N° 2015-07-02-2	Devis nettoyage du clocher et mise en sécurité petite cloche de l'église
N° 2015-06-03-3	Décision modificative N°2/2015 du budget primitif 2015
N° 2015-06-03-4	Admissions en non valeurs

Prochaine réunion de Conseil municipal: Jeudi 3 septembre 2015

Fait à CHEMERE LE ROI, le 2 juillet 2015

Le Maire

, LANDELLE Jean-Luc